



Cellule d'Analyse de Politiques
Economiques du CIRES



Programme d'Activités 2022

Décembre 2021

Financée par l'Etat de Côte d'Ivoire et sur Fonds Propres - CC N° 0227945C 08 BP 1295 Abidjan 08 –
Tél. : (225) 22 44 41 24 - Fax : (225) 22 48 51 68
E-mail : assistanat@capec-ci.org - www.capec-ci.org / Sise au CIRES, Bd. Latrille, près du Lycée Classique d'Abidjan

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
INTRODUCTION	3
1- CONTEXTE GENERAL	4
1.1- CONTEXTE INTERNATIONAL	4
1.2- CONTEXTE NATIONAL	5
2- ACTIVITES PREVUES POUR 2022	6
2.1- ETUDE DE RECHERCHE.....	6
2.2- PUBLICATIONS.....	13
2.3- FORMATION	13
2.4- SEMINAIRES DE DISSEMINATION, FORUM, INTERFACE ET GOUVERNANCE	13
2.5- ETUDES ET RECHERCHES A TITRE ONEREUX	13
2.5.1- Contrats déjà acquis pour l'exercice 2022	13
2.5.2- Soumissions en attente des résultats	18
2.6- APPUIS TECHNIQUES ET CONVENTIONS	18
2.7- AUTRES ACTIVITES	18
2.8- RESULTATS ATTENDUS.....	19
3- INDICATEURS DE PERFORMANCE ET RISQUES.....	19
3.1- INDICATEURS DE PERFORMANCE	19
3.2- RISQUES.....	20
CONCLUSION	20
ANNEXES	21

INTRODUCTION

Sous les orientations de son Comité de Pilotage, la Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIREC (CAPEC) devra continuer au cours de l'année 2022 d'être une institution qui compte dans le domaine de la réflexion économique, dans le renforcement des capacités, et l'assistance technique en Côte d'Ivoire et en Afrique.

L'expertise de la CAPEC est aujourd'hui reconnue au-delà des frontières ivoiriennes. Elle s'impose de plus en plus comme une structure nationale voire africaine capable d'orienter la politique économique. Ainsi, selon le rapport du Centre africain pour l'évidence (Africa Centre for Evidence), la CAPEC fait partie des structures ayant conduit au moins une étude d'évaluation d'impact randomisée dans le monde. En Afrique, seulement 18 pays sont répertoriés à cet effet.

Durant l'année 2021, la CAPEC a continué d'apporter son expertise à travers la réalisation d'études pour le compte d'institutions nationales et africaines. Au niveau national, elle a apporté son expertise au Secrétariat Général de la Présidence de la République de Côte d'Ivoire pour la réalisation de l'étude sur « l'analyse de l'évolution récente du coût de la vie en Côte d'Ivoire ». Elle a également apporté son appui au Cabinet du Premier Ministre à travers son appui à la réalisation de l'étude portant sur « l'élaboration des plans de transformation sectorielle des chaînes de valeurs agricoles et agro-industrielles ». La Cellule a aussi conduit d'autres études pour le compte de ministères, structures publiques et organisations internationales.

Au niveau international, la CAPEC a réalisé une étude sur deux pays d'Afrique centrale (Cameroun et Gabon). Ces travaux, intitulés « études de simulations d'impacts de la covid-19 et de mesures de politiques économiques alternatives sur les économies camerounaise et gabonaise », ont été commandités par la Banque Africaine de Développement. Elle a aussi été la cheville ouvrière de l'étude portant sur l'élaboration de la vision 2050 de la CEDEAO. Au cours de l'année 2022, la CAPEC poursuivra l'exportation de son expertise à travers toute l'Afrique.

L'année 2021 a été marquée par l'adoption par le Gouvernement du 3^e Plan National de Développement post-crise (PND 2021-2025) qui ambitionne de lever les obstacles résiduels à la transformation structurelle de l'économie amorcée avec la mise en œuvre des précédents Plans de Développement. Le PND 2021-2025 est alignée sur la vision « Côte d'Ivoire 2030 » qui ambitionne d'accélérer la transformation économique et sociale de la Côte d'Ivoire vers son achèvement à l'horizon 2030 avec une participation plus importante de toutes les forces vives de la Nation avançant ensemble en rang serré vers une croissance plus inclusive. A cet effet, la CAPEC compte occuper toute la place qui est la sienne dans la mise en œuvre de ce nouveau PND à travers la production d'études et le renforcement des capacités de l'administration publique, du secteur privé et de la société civile.

La vision de la CAPEC est d'accroître sa contribution aux analyses et à la prise de décision en matière de politiques économiques en Côte d'Ivoire et dans toute l'Afrique, surtout que des défis majeurs demeurent sur la route des pays africains vers l'industrialisation et le développement socioéconomique. Il s'agit entre autres de la question de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), la question de la nouvelle monnaie éco de la CEDEAO, de la croissance inclusive, du stock croissant de la dette et de la sécurité.

Le présent programme comprend les activités qui seront réalisées de janvier à décembre 2022. Il est élaboré en conformité avec les orientations stratégiques du nouveau PND 2021-2025 et prend en compte un ensemble de défis auxquels fait face l'Etat de Côte d'Ivoire.

Ce programme est structuré autour de trois (3) sections. La première permet de décrire le contexte général ; la deuxième est le cadre de présentation des activités prévues pour l'année 2022 tandis que la troisième section est consacrée aux indicateurs de performance et aux risques.

1- CONTEXTE GENERAL

Cette section se décline en deux sous-sections. La première est consacrée au contexte mondial et régional et la seconde présente le contexte national, qui permettent d'orienter les activités à mener.

1.1- CONTEXTE INTERNATIONAL

L'année 2021 fut marquée par la poursuite la grave crise sanitaire (pandémie à coronavirus) qui secoue la plupart des économies au monde depuis décembre 2019. Selon le Rapport « Perspectives de l'Economie Mondiale Octobre 2021 » du Fonds Monétaire International (FMI), la reprise économique mondiale se poursuit, malgré une résurgence de la pandémie qui pose des difficultés singulières aux pouvoirs publics. Les campagnes de vaccination se sont révélées efficaces pour atténuer les effets néfastes de la COVID-19 sur la santé. Cependant, en raison de l'inégalité d'accès aux vaccins, de l'hésitation à se faire vacciner et d'un taux de contagiosité plus élevé, de nombreuses personnes restent vulnérables à la maladie, ce qui favorise une persistance de la pandémie. La forte propagation du variant Delta et du variant Omicron et la menace de voir apparaître de nouveaux variants susceptibles de compromettre l'efficacité des vaccins rendent très incertaine l'évolution future de la pandémie.

Selon le FMI (2021), l'économie mondiale devrait croître de 5,9 % en 2021 et de 4,9 % en 2022, soit 0,1 point de pourcentage de moins pour 2021 comparativement aux prévisions initiales. La révision à la baisse pour 2021 résulte d'une dégradation de la situation dans les pays avancés, en partie due à des ruptures d'approvisionnement, et dans les pays en développement à faible revenu, principalement en raison de l'aggravation de la dynamique de la pandémie. Cette évolution est partiellement compensée par des perspectives à court terme plus favorables pour certains pays émergents et pays en développement exportateurs de produits de base.

Après 2022, la croissance mondiale devrait être plus modérée et s'établir à environ 3,3 % à moyen terme. La production des pays avancés devrait être supérieure à celle prévue dans les projections à moyen terme établies avant la pandémie, ce qui s'explique en grande partie par l'anticipation d'un net renforcement de l'aide des pouvoirs publics aux États-Unis, notamment au moyen de mesures visant à accroître le potentiel de production. En revanche, des pertes de production persistantes sont prévues pour le groupe des pays émergents et des pays en développement en raison de campagnes de vaccination plus lentes et d'un appui des pouvoirs publics généralement moindre par rapport aux pays avancés.

Au niveau multilatéral, il est nécessaire d'accélérer l'accès aux vaccins partout dans le monde, de fournir des liquidités aux pays en difficulté, d'alléger leur dette, d'atténuer le changement climatique et de s'adapter à ce phénomène.

Il est indispensable de faire de l'accélération de la vaccination de la population mondiale une priorité absolue, tout en favorisant la généralisation du dépistage et l'investissement dans les traitements. Au niveau de chaque pays, les mesures doivent rester adaptées à la situation économique et pandémique locale ; elles doivent viser à créer un maximum d'emplois durables tout en préservant la crédibilité des cadres d'action. Enfin, il convient de relever les défis de l'économie post-pandémique, notamment l'inversion du recul de l'accumulation du capital humain dû à la pandémie, la promotion des nouvelles possibilités de croissance liées aux technologies vertes et à la transition numérique, la réduction des inégalités et la pérennisation des finances publiques.

Au niveau régional, selon le communiqué du conseil des ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) du 17 décembre 2021, les perspectives de croissance économique de l'Union demeurent favorables. La croissance devrait s'établir à 6,4% en 2022 après 6,1% en 2021. Cette performance résulte de la poursuite de la

mise en œuvre des plans de relance des Etats membres ainsi que du retour à la normale de l'activité dans les sous-secteurs du transport, du tourisme et des loisirs, à la faveur de l'atténuation de la crise sanitaire due à la Covid-19.

Selon le Rapport sur la politique monétaire dans l'UMOA - Décembre 2021 (BCEAO, 2021)¹, le taux d'inflation, selon le scénario central, ressortirait à 3,2% en 2021, après 2,1% en 2020. Les projections montrent que l'inflation enregistrerait une décélération en 2022 et en 2023, et demeurerait dans la zone cible [1,0% - 3,0%] définie pour la mise en œuvre de la politique monétaire de l'Union. En effet, le taux d'inflation en moyenne pour l'ensemble de l'Union se situerait à 2,6% en 2022 et 2,4% en 2023.

Les risques entourant les prévisions de l'inflation sont globalement haussiers. Ils ont trait à une baisse de la production vivrière qu'induirait de mauvaises conditions climatiques, ainsi qu'à une recrudescence de l'insécurité et des déplacements de populations dans certaines zones des pays sahéliens. Ces risques haussiers pourraient également provenir de l'aggravation des tensions sur les prix des produits alimentaires importés et des produits pétroliers, dans un contexte de persistance des chocs d'offre qui accompagnent la reprise de la demande mondiale. Par ailleurs, l'accroissement des exportations de produits vivriers en direction des autres pays de la CEDEAO, notamment le Nigeria et le Ghana ainsi que la forte augmentation des coûts du fret des marchandises contribueraient au renchérissement des denrées alimentaires dans la Zone.

1.2- CONTEXTE NATIONAL

A l'image de la tendance prévue aux niveaux mondial et régional, l'économie ivoirienne devrait rebondir en 2022. Le taux de croissance ressortirait alors à 7,1% en 2022. La valeur ajoutée du secteur secondaire progresserait à 10,4%, soutenu par l'énergie (+17,2%), les BTP (+15,8%), les autres industries manufacturières (+6,8%), les industries agro-alimentaires (+5,4%), et l'extraction minière (+3,8%). Quant aux produits pétroliers, ils connaîtront un repli de 2,4%².

S'agissant du secteur tertiaire, il ressortirait à 7,9% grâce au commerce (+8,4%), aux autres services (+7,7%), aux télécommunications (+6,9%) et au transport (+8,2%). Quant au secteur primaire, la richesse qui y sera créée devrait croître de 1,6%, tirée principalement par l'agriculture vivrière et l'élevage (+4,5%). Les résultats de la sylviculture, de la pêche progresseraient respectivement de 0,6%, 0,5% contre un repli de l'agriculture d'exportation de 0,1%³.

Ces différents résultats seront favorisés par la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2021-2025, découlant de la vision stratégique « Côte d'Ivoire 2030 » dont l'objectif est de doubler le revenu par habitant et de réduire la pauvreté de moitié d'ici 2030, ainsi que du second Programme Social du Gouvernement.

Le PND 2021-2025 est bâti autour de six (6) piliers interdépendants définis, à partir des bonnes pratiques, des leçons apprises des deux plans précédents, ainsi que de l'analyse des défis à relever pour promouvoir le développement durable en Côte d'Ivoire. Ces piliers sont :

- **Pilier 1** : Accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes ;
- **Pilier 2** : Développement du capital humain et promotion de l'emploi ;
- **Pilier 3** : Développement du secteur privé et de l'investissement ;

¹ <https://www.bceao.int/fr/publications/rapport-sur-la-politique-monetaire-dans-lumoa-decembre-2021>

² Projet de loi des finances portant budget de l'Etat pour l'année 2022.

³ Projet de loi des finances portant budget de l'Etat pour l'année 2022.

- **Pilier 4** : Renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;
- **Pilier 5** : Développement régional équilibré, préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique ;
- **Pilier 6** : Renforcement de la gouvernance, modernisation de l'Etat et transformation culturelle.

Sur le plan budgétaire, depuis le basculement en 2020, l'élaboration et l'exécution du budget en mode budget-programmes vise, entre autres, à renforcer la cohérence entre les objectifs de développement du Gouvernement et les allocations budgétaires à moyen terme, ainsi qu'à garantir l'efficacité de l'action publique par la mise en place d'un cadre de référence pour son évaluation.

Le budget pour l'année 2022 est structuré en 30 dotations et 150 programmes budgétaires, déclinés au sein des Institutions et ministères. Il s'équilibre en ressources et en charges à **9 901,1 milliards de FCFA** et enregistre une progression de 17,9% par rapport au budget initial 2021.

En 2022, la politique budgétaire sera orientée vers la consolidation de l'efficacité du recouvrement des recettes intérieures, la poursuite de la maîtrise des charges de fonctionnement et le maintien de la soutenabilité de l'endettement public. Cette politique budgétaire sera également caractérisée par les efforts de réduction progressive du déficit budgétaire qui devrait passer de 5,6% du PIB en 2021 à 3,3% du PIB en 2022, dans la perspective du respect en 2024 de la norme communautaire fixée à 3% au maximum.

Les différentes activités prévues en 2022 visent à produire des connaissances additionnelles sur des problématiques majeures et à les diffuser afin d'accompagner le Gouvernement, mais aussi le secteur privé et la société civile, dans la mise en œuvre du PND 2021-2025 et dans l'atteinte globalement des objectifs de développement.

2- ACTIVITES PREVUES POUR 2022

Le Programme d'activités de l'année 2022 s'articule autour de sept (7) points : (1) les études et recherches, (2) les publications, (3) les formations, (4) les séminaires de dissémination, forum et interface, (5) les études et recherches à titre onéreux, (6) appuis techniques et conventions, et (7) les autres activités. La sous-section (8) permettra de présenter les résultats.

2.1- ETUDE DE RECHERCHE

Les chercheurs de la CAPEC comptent réaliser, en 2022, cinq (05) études portant sur des thèmes relatifs à la diversification agricole et sécurité alimentaire, à l'investissement public et la productivité, au renforcement de l'intégration commerciale, au régime de change et niveau de développement économique, à l'inclusion socio-économiques des jeunes à risque face à la pandémie de la Covid-19.

Etude 1 : Analyse des facteurs accélérateurs de la diversification agricole et de la transformation des produits agricoles en Côte d'Ivoire / Dr Aboua Christian

1- Contexte et problématique

Le secteur agricole joue un rôle important dans les pays en développement, non seulement en matière de développement de l'agro-industrie, mais aussi de sécurité alimentaire. Le climat en Côte d'Ivoire est favorable à une large gamme de productions agricoles. Mais, la transformation des produits agricoles qui devrait favoriser le

développement des industries locales à travers les chaînes de valeur reste encore faible. Les produits manufacturés représentaient seulement 10% des exportations de la Côte d'Ivoire en 2019 contre 70% en Malaisie (Banque Mondiale, WDI, 2020). De plus, la part de l'agro-industrie dans le PIB est restée faible, mais a connu une évolution entre 1996 et 2019, passant de 3,7% à 4,4%. L'étude de la CAPEC relative à la transformation structurelle de l'économie a mis en exergue le démarrage effectif de cette transformation dans la structure de l'économie mais à un rythme faible. Au vu de ces tendances, il urge pour la Côte d'Ivoire qui entame son processus de transformation structurelle, d'accélérer le rythme de la transformation des produits agricoles afin de créer une richesse plus inclusive et d'améliorer. Face à cette problématique, la question qui reste posée est de savoir : à quel rythme le potentiel agricole peut favoriser la croissance de l'agro-industrie?

2- Objectifs de l'étude

L'objectif de cette étude est de montrer la relation de court et celle de long terme entre la diversification agricole et la croissance de l'agro-industrie.

De façon spécifique, il s'agit de :

- (i) déterminer le niveau et le rythme de diversification des cultures agricoles ;
- (ii) analyser l'effet de la diversification agricole sur la croissance du secteur de l'agro-industrie ;
- (iii) identifier les facteurs accélérateurs de la diversification agricole et de la croissance de l'agro-industrie.

2- Méthodologie

Cette étude va utiliser des analyses statistiques et économétriques pour montrer le lien entre la diversification agricole, la croissance du secteur de l'agro-industrie et la sécurité alimentaire. Les analyses statistiques vont permettre de présenter l'évolution de variables et d'indicateurs et de les analyser en tenant compte de l'évolution des politiques publiques mises en œuvre. L'analyse économétrique à travers des modèles à équations simultanées va permettre non seulement de déterminer l'effet des facteurs pouvant améliorer la diversification agricole, la croissance du secteur de l'agro-industrie et la sécurité alimentaire et par la suite, analyser les liens entre elles. Les effets à court terme et à long terme seront étudiés à l'aide d'un modèle autorégressif de décalage distribué (ARDL) développé par Pesaran et al. (1999). Cette méthode est appropriée lorsque que les variables sont stationnaires à $I(1)$ ou $I(0)$ ou $I(1)$ et $I(0)$. La pertinence d'analyser les effets à court terme et à long terme est pouvoir identifier les facteurs accélérateurs de diversification agricole et de la transformation des produits agricoles.

3- Résultats attendus

A l'issue de cette étude, l'effet de court et de long terme, ainsi que le rythme auquel de la diversification agricole peut accroître la contribution de l'agro-industrie dans le PIB et la sécurité alimentaire seront évalués.

Etude 2 : Investissement public et productivité sectorielle en Côte d'Ivoire/ Dr Kramo Germain

1- Contexte

L'utilisation de l'instrument budgétaire afin d'influer sur l'évolution des agrégats macroéconomiques tels que la croissance, la consommation des ménages et le niveau de revenu demeure l'un des objectifs clés du gouvernement. A cet effet, la politique budgétaire peut revêtir plusieurs formes selon les objectifs fixés par le décideur traduisant dans une certaine mesure, une vision stratégique en matière de développement économique.

L'intuition économique est très simple et consiste à penser que certains aménagements publics d'infrastructures génèrent des externalités qui améliorent la productivité des facteurs privés, les exemples les plus fréquemment cités étant ceux des réseaux routiers et autoroutiers, des réseaux de d'approvisionnement et de traitement des eaux, etc. De ce fait, l'analyse des liens entre la croissance et l'investissement public a connu un vif regain d'intérêt depuis les travaux théoriques de Barro (1990) qui montrent que les dépenses publiques productives assimilées au capital public d'infrastructure peuvent jouer un rôle moteur dans un processus de croissance auto-entretenu.

C'est dans cette vision que le gouvernement a fait de l'investissement public un élément central dans sa stratégie de développement depuis 2012. Ainsi, les dépenses d'investissement de l'Etat qui était en hausse régulière depuis 2012. Elles sont passées de 607,7 milliards de FCFA en 2012 à 1668,9 milliards de FCFA en 2020⁴.

Par ailleurs, le gouvernement a adopté la vision prospective « Côte d'Ivoire 2030 » qui traduit les priorités de la Côte d'Ivoire pour les prochaines années. L'ambition concrète du Plan stratégique est en effet de propulser la Côte d'Ivoire vers le statut de pays à revenu moyen – tranche intermédiaire – et la majorité des Ivoiriens vers la classe moyenne à l'horizon 2030. Une telle ambition nécessite un effort important en termes d'investissement, à la fois public et privé. De plus, il vise également à développer, mais *mieux employer et valoriser* le capital humain, afin d'en assurer la plus grande productivité.

L'amélioration de la productivité des facteurs demeure ainsi au cœur de cette nouvelle vision. Il apparaît donc important d'analyser l'effet des investissements publics sur la productivité dans les différents secteurs afin de mieux orienter la mise en œuvre de cette nouvelle vision.

2- Objectifs

L'objectif de cette étude est d'analyser la relation entre l'investissement public et la croissance de la productivité dans les secteurs agricole, industriel et service.

De façon spécifique, il s'agira de :

- présenter la structure et l'évolution des investissements publics ;
- examiner la dynamique de la productivité dans les différents secteurs ;
- déterminer l'effet des investissements publics sur la croissance de la productivité dans les secteurs agricole, industriel et service.

3- Méthodologie

Pour analyser la relation entre les investissements publics et la productivité dans les différents secteurs, nous nous inspirons du travail de Christophe (1999). Il a analysé la contribution du capital public à la productivité des facteurs privés: une estimation sur panel sectoriel pour dix pays de l'OCDE.

Le modèle de comptabilité de la croissance peut également adopter l'approche de la mesure de la productivité à partir d'une fonction de production néoclassique. La productivité est mesurée par la Productivité Totale des Facteurs et la productivité par travailleur dans les différents secteurs. Les données proviendront des bases de données de la Banque Mondiale, de Penn World Tables et de la BCEAO.

4- Résultats

Au regard des résultats études antérieures, nous pouvons nous attendre aux résultats suivants :

⁴ <http://budget.gouv.ci/statistique.html>, accès le 24-03-2021

- l'effet de l'investissement public sur la productivité totale des facteurs et la productivité des secteurs industriel et service est mesuré ;
- l'effet de l'investissement public sur la productivité du secteur agricole est mieux cerné.

Etude 3 : Renforcement de l'intégration commerciale : le cas de la Côte d'Ivoire dans l'UEMOA⁵ / Dr FE Doukouré Charles

1. Contexte et justification

Forte des résultats satisfaisants des PND 2012-2015 et consciente de l'importance de la coopération régionale et internationale pour l'accélération du processus de développement et l'élargissement des marchés porteurs en vue de promouvoir l'attrait des IDE et la croissance économique, la Côte d'Ivoire a fait du renforcement de l'intégration un axe stratégique du PND 2016-2020. Cette vision a été reconduite dans le PND 2021-2025. En effet, le renforcement de l'intégration régionale constitue un défi tant pour le développement des échanges, le financement que l'acquisition des technologies. Deux approches sont utilisées pour évaluer les effets de l'intégration sur les économies : une approche en statique comparative qui aboutit à l'analyse des effets de création et de détournement de commerce⁶ et une approche dynamique qui permet d'évaluer la contribution de l'intégration à la croissance et au développement. La plupart des travaux sur la question du rôle de l'intégration dans le processus de développement se sont focalisés sur ces aspects en laissant de côté l'analyse des effets de l'intégration sur les spécialisations des pays, la structure des échanges, la compétition entre pays membres sur le marché régionale et ses implications pour le renforcement de l'intégration commerciale. C'est cette préoccupation que nous tenterons d'examiner dans cette étude en nous focalisant sur le cas de la Côte d'Ivoire dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Est-ce que son appartenance à l'UEMOA constitue une réelle opportunité de croissance des échanges pour la Côte d'Ivoire avec les pays membres ? Quel est le degré de compétition entre pays membres sur le marché de l'UEMOA ? Comment cette compétition affecte l'expansion du commerce intra UEMOA de la Côte d'Ivoire ? En d'autres termes, le degré de similarité de l'offre exportable de la Côte d'Ivoire est-il un catalyseur de l'expansion de son commerce intra régional ?

2. Objectifs

Cette étude analyse l'effet de la participation de la Côte d'Ivoire à l'UEMOA sur la structure de son commerce intra et évalue l'effet du degré de compétition sur le marché sous régional sur l'expansion du commerce intra UEMOA dans la perspective du renforcement de l'intégration régionale.

3. Méthodologie

A partir des outils de la statistique descriptive, une analyse des échanges de la Côte d'Ivoire sera réalisée avec une comparaison de sa spécialisation avec celle de ses partenaires de l'UEMOA. Nous allons pour cela calculer des indicateurs de commerce extérieur et appréhender le degré de la compétition entre les pays membres de l'UEMOA par le calcul d'indices de similarité de leur offre d'exportation. Nous allons comparer principalement la situation de la Côte d'Ivoire avec les autres pays membres. Par la suite, à l'aide d'une analyse économétrique,

⁵ Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

⁶ L'effet de création de commerce se justifie par le fait que la levée des barrières tarifaires résultant de la création de la zone de libre-échange-étape incluse dans la création de la communauté économique régionale-conduit à créer de nouveaux flux commerciaux entre pays membres du fait de la réduction de barrières douanières. L'effet de détournement de commerce s'explique par le fait que l'entrée dans la CER va se traduire par le remplacement des courant d'importation du pays depuis un pays tiers par des importations du pays depuis un pays membre de la CER.

nous allons évaluer les effets du degré de compétition entre pays membres sur le commerce intra UEMOA de la Côte d'Ivoire à partir d'un modèle de gravité augmenté.

4. Résultats attendus

Cette étude va nous permettre d'apprécier le rôle de la Côte d'Ivoire dans le renforcement de l'intégration régionale dans l'UEMOA. De manière spécifique,

- une analyse de la structure des échanges de la Côte d'Ivoire avec ses partenaires de l'UEMOA sera faite
- une évaluation du degré de compétition entre la Côte d'Ivoire et les autres pays membres sur le marché sous régional sera faite ;
- l'effet de cette compétition sur le commerce sous régional de la Côte d'Ivoire sera évalué.

Etude 4: Régime de change et niveau de développement économique : une analyse à partir d'un modèle probit récursif bivarié / Dr Boyé Roméo

1. Position du problème

Le choix du régime de change n'est pas une question nouvelle (Ghosh et Ostry, 2009). Certains auteurs, surtout panafricanistes continuent d'arguer que la flexibilité d'un régime de change booste la croissance, et par conséquent, le développement économique. Pour d'autres, c'est la stabilité macroéconomique qui importe. Pour les tenants de cette pensée, les pays de l'UEMOA, par exemple, sont certes en parité fixe, mais ils réalisent des taux de croissance élevés et connaissent par la même occasion, une relative stabilité macroéconomique. Ainsi, par exemple, avec la nouvelle zone monétaire constituée des pays de la CEDEAO, cette crainte du flottement auquel sont, déjà, habitués les pays hors zone UEMOA hormis le Cap-Vert, risque de créer un blocage dans l'avancée de la mise en place de la monnaie unique de la CEDEAO.

La crainte d'un régime de change flottant est surtout répandue dans les pays émergents ou en développement pour qui une forte appréciation ou dépréciation du taux de change peut être particulièrement néfaste. Il convient aussi de souligner que, parmi les pays avancés, les membres de la zone euro évitent cette instabilité en défendant, en tant qu'union monétaire, un taux de change irrévocablement fixe par rapport aux pays avec lesquels ils ont les liens économiques, commerciaux par exemple, les plus étroits.

De ce point de vue, l'adoption d'un régime de change ne semble pas être corrélée avec le niveau de développement. Cependant, l'on observe que les pays tels que la Corée du sud et d'autres pays émergents ont progressivement adopté le régime de change flexible lorsqu'ils amorçaient leur développement économique jusqu'à opter pour un régime totalement flottant (cas de la Corée du Sud).

Face à de telles contradictions, la question est de savoir si c'est le choix du régime de change qui conduit au développement économique ou le contraire. En d'autres termes, faut-il faire le choix du régime de change à priori, où laisser l'évolution de la structure économique imposée le type de régime de change ?

2. Objectifs de l'étude

L'objectif général de cette étude est d'analyser l'interaction entre régime de change et niveau de développement économique. De façon spécifique, il s'agit de :

- évaluer les effets des régimes de change sur le développement économique ;
- déterminer le rôle du développement économique dans la dynamique des régimes de change.

3. Méthodologie

Nous allons utiliser un *probit bivarié récursif* qui est un modèle qui permettra, dans cette étude, de modéliser simultanément la probabilité d'être dans un régime de change flexible et d'être à un niveau de développement élevé.

Les variables à expliquer sont le niveau de développement et le type de régime de change. Ces deux variables sont dichotomiques. Un panel de pays observés dans le temps sera utilisé pour l'estimation économétrique.

4. Résultats attendus

Au terme de cette étude, nous aurons la réponse concernant :

- les facteurs déterminants dans le choix d'un régime de change et leurs implications sur le développement économique ;
- le rôle du changement de la structure économique sur la dynamique du régime de change.

Etude 5: Communication anti-COVID-19 ciblée, transferts monétaires et Inclusion socio-économique des jeunes à risque en Côte d'Ivoire : Une analyse par des Jeux expérimentaux / Prof. KIMOU Assi J. C.

1. Contexte et Justification

La Côte d'Ivoire a traversé une décennie d'instabilité qui a exacerbé la pauvreté et le chômage chez les jeunes. La période de troubles a entraîné une vulnérabilité accrue chez les jeunes, où 70,8% des 14-24 ans en âge de travailler ne sont ni en emploi ni dans le système éducatif (AGEPE, 2013). Par conséquent, une grande partie d'entre eux sont impliqués dans la toxicomanie, la violence, les gangs et les activités criminelles. Malgré les nombreuses initiatives publiques en faveur de l'emploi depuis la fin de la crise post-électorale de 2011, le taux de chômage demeure encore élevé, chez les jeunes notamment. Selon le rapport d'Enquête sur la Situation de l'Emploi et du Secteur Informel (ESESI 2016), alors que le taux de chômage national est de 2.8%, la désagrégation par tranche d'âge indique ce taux est de 3.9% chez jeunes de 14-24 ans, contre 3.5% chez les 25-35 ans et 2.0% chez les 36-39 ans.

Pour remédier à la vulnérabilité des jeunes, le gouvernement a lancé en 2014 le programme Service d'action civique pour l'emploi et le développement (SCAED). Ce programme vise à accélérer l'inclusion sociale des jeunes d'une part, et à améliorer leur inclusion économique d'autre part, grâce à une meilleure employabilité (compétences), afin de générer des revenus durables.

Pour mesurer l'efficacité de l'intervention, un essai de contrôle aléatoire de base est mis en œuvre dans le cadre du programme de mentorat pour l'évaluation de l'impact du PEP (PIERI). L'enquête de base qui a été menée en février 2020 sur un échantillon de 530 personnes vulnérables pré-identifiées indique que les jeunes sont en grande partie sans éducation (école primaire), vivent dans des conditions difficiles (pas de chambre, vivant dans la rue ; faible niveau de revenu) et sont associés à l'abus de drogues et d'alcool, à des liens familiaux perturbés.

La Côte d'Ivoire est l'un des pays d'Afrique de l'Ouest les plus durement touchés par la pandémie de COVID. En date du 14 décembre 2021, plus 61 907 cas confirmés et 706 décès ont été recensés en Côte d'Ivoire. Le ministère de la santé a déclaré que l'âge moyen des personnes atteintes du COVID-19 est de 40 ans, les personnes âgées de 20 à 40 ans représentant 45% de l'infection pour la première vague. L'infection touche largement les hommes (62%) plus que les femmes (38%). Le rapport montre également que lors de la seconde vague, plus de 60% des cas positifs, étaient des jeunes de 30 ans ou moins, ce qui est susceptible d'exacerber la vulnérabilité des groupes marginalisés tels que ceux du programme SCAED.

Pour atténuer l'impact négatif de la pandémie, outre les mesures socio-économiques (transferts au profit des ménages vulnérables et des jeunes à risques), le gouvernement a conçu un programme de communication visant à mieux informer la population pour qu'elle adhère aux procédures de distanciation sociale, aux prescriptions sanitaires, la vaccination, notamment. Cependant, le ministère de la jeunesse n'a pas conçu de campagne spécifique et de messages de sensibilisation à l'intention des jeunes vulnérables, ce qui risque d'intensifier les comportements indésirables en faveur de la propagation du coronavirus.

L'objectif de cette recherche est d'évaluer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les jeunes vulnérables en Côte d'Ivoire. Plus précisément, la recherche vise à fournir des réponses aux questions suivantes :

- comment les jeunes vulnérables agissent-ils face à la pandémie et adhèrent-ils aux directives de santé, notamment à la campagne de vaccination ?
- quel est l'impact du plan de communication ciblée sur le comportement des jeunes ?
- quel est l'impact de la pandémie sur l'inclusion économique et sociale des jeunes à risques ?

2. Objectifs de recherche

L'objectif général de la proposition est d'analyser l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les jeunes vulnérables. Plus précisément, la proposition vise à

- évaluer la perception et le comportement des jeunes pendant la pandémie ;
- évaluer l'impact de la stratégie de communication ciblée sur le comportement de distanciation sociale des jeunes ;
- déterminer l'impact de la pandémie de COVID-10 sur l'inclusion économique et sociale des jeunes.

3. Méthodologie

La recherche est dérivée d'un essai contrôlé randomisé (ECR) d'expériences sur le terrain. L'objectif des expériences économiques est de recueillir des preuves pour évaluer la première étape du programme SCAED. Les preuves issues des expériences en laboratoire sont conçues pour compléter les preuves recueillies à partir des données d'enquête. L'un des problèmes posés par les données d'enquête est le risque de biais dans les résultats autodéclarés en raison du désir de se conformer à la prescription de l'intervention (biais de désirabilité sociale), ce qui conduirait à une surestimation de l'impact réel. Les jeux de laboratoire standard devraient réduire ce biais, car les sujets seront incités à révéler leur choix en toute sincérité. L'expérience vise à fournir des mesures objectives pour les principaux résultats qui sont susceptibles d'être affectés par la composante COVID-19 du SCAED.

4. Résultats attendus

A la fin de cette étude, les résultats suivants sont obtenus :

- la perception et le comportement des jeunes pendant la pandémie de COVID-19 est connue ;
- l'impact de la stratégie de communication ciblée est mesuré ;
- l'impact des transferts conditionnels sur l'inclusion économique des jeunes est déterminé.

2.2- PUBLICATIONS

Au titre des publications, tel que recommandé par le Comité de Pilotage, les Lettres de Politique Economique (LPE) issues des études et recherches réalisées par la CAPEC au cours des 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021 seront publiées pour des institutions spécifiques.

Il est prévu de publier au total 20 LPE au titre de l'année 2022. La CAPEC continuera à mettre en ligne sur son site web les résultats de ses études et recherches et à les transmettre sur clés USB aux participants à ces séminaires ou conférences.

2.3- FORMATION

Au cours de l'année 2022, la CAPEC réalisera des sessions de formation au profit des cadres du secteur public, du secteur privé et de la société civile sur demande. Dans le cadre des projets financés par le CRDI, des sessions de formation seront organisées au profit des Chercheurs et Doctorants. Un media training sera également organisé au profit des chercheurs et une session de formation au profit du Personnel d'appui.

2.4- SEMINAIRES DE DISSEMINATION, FORUM, INTERFACE ET GOUVERNANCE

En vue de faire connaître les résultats des travaux de recherche de la CAPEC aux décideurs et au grand public des divers secteurs (administration, secteur privé, collectivités locales, ONG, Société Civile, etc.), deux séminaires de dissémination seront organisés par la Cellule en 2022.

La CAPEC prévoit organiser au dernier trimestre 2022, le séminaire de clôture du projet de recherche CRDI 3 portant sur l'« analyse de l'effet de l'employabilité des jeunes sur la violence urbaine en période post-conflit ».

Pour veiller à l'orientation stratégique et mener à bien sa mission de supervision, le Comité de Pilotage de la CAPEC organisera deux réunions statutaires en 2022 dans les mois de juin/juillet et décembre. Toutefois, une réunion extraordinaire pourra se tenir en cas de nécessité.

2.5- ETUDES ET RECHERCHES A TITRE ONEREUX

La CAPEC prévoit contribuer une fois de plus à la réalisation de différentes études à titre onéreux.

2.5.1- Contrats déjà acquis pour l'exercice 2022

La CAPEC a postulé à différents appels d'offres. Elle a déjà décroché huit (8) contrats pour la réalisation d'études au cours de l'année 2022. Le tableau ci-dessous présente ces études.

Tableau 1: liste des contrats déjà acquis pour l'exercice 2022

N°	Intitulé de l'étude	Commanditaires	Objectifs des études	Budgets des études
1	Analyse de l'accès aux marchés publics des Petites et Moyennes Entreprises installées dans les collectivités	Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat	<p>L'objectif général de cette étude est de comprendre pourquoi les mesures prises en faveur des PME ne favorisent pas leur accès aux marchés publics, notamment celles installées en régions.</p> <p>Les objectifs spécifiques sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluer l'application des mesures prises en faveur des PME ; - comprendre les raisons pour lesquelles les grandes entreprises n'exploitent pas les mesures mises à leur disposition dans les procédures d'appels d'offres ; - connaître les types de marchés pour lesquels les grandes entreprises utilisent les PME locales, notamment celles installées en régions ; - faire l'état des lieux des types de marchés remportés par les PME installées en régions ; - connaître les sources de financement des PME et leur relation avec les banques dans le cadre de l'exécution des marchés publics ; - faire des recommandations et proposer, le cas échéant, des dispositions favorisant les PME locales installées en régions. 	77 289 140 FCFA
2	(1) analyse de l'économie politique (AEP) de la gouvernance locale ; et (2) analyse de l'économie politique (AEP) du contexte sécuritaire au nord et sa gestion par les institutions nationales de sécurité	USAID	<p>L'objectif général de la mission est de réaliser deux études complémentaires et simultanées :</p> <p>Première étude : <i>Comprendre et cartographier la dynamique du pouvoir de la gouvernance locale</i>, plus précisément cartographier les institutions et les réseaux des acteurs étatiques locaux et décentralisés ainsi que leurs interactions, décrire les systèmes informels et formels qui favorisent ou entravent le système de gouvernance de suivre les cadres juridiques établies, comprendre les interactions de la gouvernance communautaire et coutumière avec le système étatique et les effets habilitant et inhibiteurs, et identifier les décideurs et « spoilers » formels et informels dans une gouvernance locale efficace dans ses diverses dimensions telles que les ressources financières, l'influence politique et la communication.</p> <p>Deuxième étude : <i>Comprendre et cartographier la dynamique du pouvoir de la gouvernance locale de la sécurité</i>, plus précisément cartographier les systèmes étatiques nationaux et locaux mandatés de la gouvernance de la sécurité, décrire les systèmes informels et communautaires qui soutiennent ou contrecarrent le bon fonctionnement des systèmes de gouvernance de la sécurité de l'État sur le terrain, et identifier les décideurs formels et informels et les « spoilers » dans une gouvernance efficace de la sécurité dans ses diverses dimensions telles que les ressources financières, le comportement des forces de sécurité, l'influence politique et la communication.</p> <p>Plus spécifiquement, il s'agira de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ faire une brève revue de littérature sur la gouvernance locale et le contexte sécuritaire dans les régions concernées ; 	45 245 000 FCFA

			<ul style="list-style-type: none"> ▪ faire l'inventaire des principaux programmes du gouvernement et des bailleurs de fonds dans différents domaines (tous les secteurs), avec accent sur la gouvernance locale, la décentralisation, amélioration des services de base, développement communautaire, consolidation de la paix, etc. ; ▪ analyser le système gouvernemental, notamment l'organigramme des structures gouvernementales et leur contact avec les autorités dites traditionnelles ou coutumières ; ▪ comprendre la gestion du pouvoir et de la sécurité au niveau local, et les liens avec les responsables frontalières au Mali et au Burkina Faso ; <p>Faire une analyse dans chacune des zones d'intervention afin de relever les singularités de chaque zone.</p>	
3	Evaluation des opportunités pour les femmes dans les opérations de paix des nations unies en Côte d'Ivoire	ONU FEMME Côte d'Ivoire et Elsie Initiative Fund	Evaluer l'une des institutions de sécurité, en l'occurrence la Police Nationale quant à la participation significative des femmes aux actions de maintien de la paix des Nations Unies.	65 000 000 FCFA
4	Analyse Prospective pour Madagascar à l'horizon 2030 et 2063	PNUD	<ul style="list-style-type: none"> • Former les nouveaux cadres du gouvernement et des parties prenantes du pays (ainsi que du SNU) aux compétences de l'analyse prospective (<i>voir aussi strategic foresight</i>⁷). • Appuyer le gouvernement et les parties prenantes de Madagascar dans la construction d'une vision, des scénarios et des parcours pour l'avenir du pays dans le contexte post-COVID (orientés à la réalisation de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063), et dans l'anticipation des risques et opportunités pour le pays • Par cette base analytique et de connaissance, permettre de renforcer stratégiquement et en termes de typologies de solution, l'actions et les politiques pour le développement de Madagascar et les programmes de relèvement post-COVID <p>Renforcer la cohésion sociale autour d'un processus participatif et d'une vision pour l'avenir du pays</p>	186 000 USD soit 102 300 000 FCFA
5	Immunité collective, stratégie vaccinale et prévention de nouvelles vagues : le cas de la Côte d'Ivoire	Etude PNUD Côte d'Ivoire	Le but de cette étude est d'appuyer le gouvernement à disposer un outil d'aide qui permet de prédire les éventuelles vagues de Covid-19 à partir de la proportion de la population non vaccinée et vulnérable d'une part, du coût et de la disponibilité des vaccins d'autre part. L'idée est que l'hésitation vis-à-vis des vaccins, associée au coût et à la disponibilité des vaccins retarde l'immunité collective et la résilience au Covid. Par conséquent le PNUD souhaite approfondir la réflexion pour renforcer la capacité d'un continent à prévenir de nouvelles vagues sur la base de ces deux variables (l'hésitation et le coût).	18 270 000 FCFA
6	Evaluation du Cadre de Programmation	Etude PNUD Côte d'Ivoire	L'objectif du présent exercice est d'évaluer les réalisations et contraintes du CPU 2017-2020 et d'apprécier l'efficacité et l'efficience des mécanismes de coordination mis en place.	15 000 000 FCFA

⁷ https://ec.europa.eu/info/strategic-foresight_en.

	Unique des Nations Unies (CPU 2017-2020)		<p>Plus particulièrement, il s'agit d'évaluer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats attendus tels qu'énoncés dans la matrice de résultats du CPU (réalisations et difficultés, ressources utilisées, le gap de financement, etc.) ; - les initiatives et programmes conjoints mis en œuvre (conformité aux directives du siège, résultats obtenus, contraintes et difficultés) ; - le plan de travail annuel (PTA) ; - le niveau de prise en compte des questions transversales telles que le genre, l'environnement, l'approche basée sur les droits humains dans la mise en œuvre de l'Effet retenu ; - le degré d'implication des partenaires (Gouvernement, PTFs, Société Civile, ONGs, Secteur Privé, collectivités locales) dans la mise en œuvre de l'Effet retenu ; - les mécanismes et stratégie de communication autour du CPU (actions réalisées, difficultés et contraintes) ; - les réalisations de la stratégie de gestion opérationnelle en appui au CPU ; - les mécanismes de coordination, de suivi et de mise en œuvre du CPU (pertinence, forces et faiblesses). 	
7	Elaboration du profil genre régional de l'Afrique centrale et des profils nationaux du Cameroun, Congo, Gabon et Guinée Equatoriale	Banque Africaine de Développement (BAD)	<ul style="list-style-type: none"> - La réalisation du profil sous-régional a pour objectif d'analyser le rôle des femmes et des hommes dans le cadre la reprise post-covid et des efforts de paix et développement, notamment en mettant en exergue les progrès et les difficultés auxquelles populations des deux sexes sont confrontés dans le contexte de crise actuel ; lesquelles difficultés constituent un véritable frein au développement des pays et la qualité de vie de la population, en particulier les femmes en situation de vulnérabilité. - Le Profil genre a pour objet de fournir un état des lieux des inégalités et des facteurs qui affectent la situation des femmes et des hommes au regard du processus de développement national. Il dégagera des pistes de réflexion sur les causes et effets des disparités de genre ainsi que des mesures susceptibles de les corriger. - L'étude fournira des données fiables et désagrégées par sexe, qui doivent être intégrées dans les opérations de la Banque. Elle servira de base de discussions entre la BAD, les différents Gouvernements, la CEMAC, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé et les organisations de la société civile en ce qui concerne les politiques et programmes d'égalité de genre nécessaires, afin de permettre aux femmes de contribuer à un développement inclusif et durable dans la sous-région. 	112 000 USD soit 61 599 998,25 FCFA
8	Concertations infranationales sur les systèmes alimentaires en Côte d'Ivoire	Secrétariat Exécutif du CONNAPE / SG de la Présidence de la République	Le Secrétariat Général des Nations Unies a organisé le 23 Septembre 2021 un sommet sur les systèmes alimentaires pour définir les orientations futures en vue de progresser vers des systèmes alimentaires durables en s'appuyant sur cinq (05) pistes d'actions . Ces pistes d'actions sont : (i) <i>garantir l'accès de tous à des aliments sains et nutritifs</i> ; (ii) <i>passer à des modes de consommations</i>	17 937 283 FCFA

			<p><i>durables ; (iii) stimuler une production alimentaire respectueuse de la nature ; (iv) promouvoir des moyens de subsistance équitables pour tous les acteurs des systèmes alimentaires et (v) renforcer la résilience des systèmes alimentaires aux vulnérabilités, aux chocs et au stress.</i> En préparation du sommet de l'Union Africaine, chaque Etat membre a été invité à s'engager dans le processus en organisant des concertations en trois étapes : <i>(i) une première étape de concertation nationale pour lancer l'engagement ; (ii) une deuxième étape de concertations approfondies au niveau infranational et (iii) une troisième étape de concertation nationale pour décliner la feuille de route vers la réalisation des systèmes alimentaires durables.</i></p> <p>L'objectif général de cette étape des concertations est de créer une occasion d'engagement et de connexion entre un ensemble encore plus large de parties prenantes au niveau infranational. De façon spécifique, il s'agira de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mettre en relation les acteurs des systèmes alimentaires au niveau infranational ; • mener les débats autour des sujets et questions de discussion identifiés lors de la première étape de la concertation nationale ; • identifier des approches prometteuses et des engagements potentiels qui contribueront au développement de la voie nationale sur les systèmes alimentaires durables. 	
				<p>402 641 421, 25 FCFA</p>

Source : CAPEC, 2021

2.5.2- Soumissions en attente des résultats

La CAPEC a également soumis des offres techniques financières pour trois autres études. Il s'agit des études portant sur :

- (1) l'élaboration d'une méthode d'évaluation des coûts récurrents dans la préparation des Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT). Cet appel a été lancé par le PAGEF ;
- (2) l'analyse des filières porteuses par pôle agro-industriel intégré dans le cadre de la mise en œuvre du PNIA. Il s'agit d'un appel lancé par le Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement rural et la Banque Africaine de Développement (BAD) ;
- (3) le processus d'évaluation des besoins en renforcement des capacités en matière de gouvernance territoriale des régions bénéficiaires du projet d'appui au développement économique et écologique des territoires ruraux (ECOTER). L'ARDC en collaboration avec l'Union Européenne commande cette étude.
- (4) Projet de suivi de l'évolution et d'amélioration de la gouvernance en Côte d'Ivoire. L'objectif général de ce projet est de contribuer à une amélioration de l'évaluation et du suivi de la Gouvernance et particulièrement de l'efficacité du secteur public en Côte d'Ivoire. Il se décline en trois (3) phases essentielles : **Phase 1. Analyse des Indicateurs de Gouvernance à travers lesquels la Côte d'Ivoire est évaluée, Phase 2. Construction d'un Indice et de sous-indices endogènes de suivi de la Gouvernance en Côte d'Ivoire et Phase 3. Opérationnaliser le Cadre (ou Observatoire) de suivi et d'amélioration de la Bonne Gouvernance en Côte d'Ivoire.**

En plus des contrats pour la réalisation d'études déjà acquis et des soumissions en attente des résultats, au regard du bilan 2021, la CAPEC s'attend à postuler à douze (12) nouveaux appels pour des études à titre onéreux pour 2022.

2.6- APPUIS TECHNIQUES ET CONVENTIONS

Comme les années précédentes, la CAPEC reste disponible pour offrir son assistance technique aux différents ministères qui la solliciteront ainsi qu'autres acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile. A ce titre elle reste disposée à conclure des conventions avec les différentes structures à l'image de celle qu'elle a signée avec le Ministère de l'Economie et des Finances.

2.7- AUTRES ACTIVITES

En plus des activités classiques, d'autres activités seront réalisées dans le courant de l'année 2022. Il s'agit, entre autres, de :

- les audits des gestions des années 2018, 2019 et 2020, 2021 ;
- la coopération avec des institutions internationales pour l'organisation d'activités ;
- des réunions de l'équipe de travail et de séminaires internes dans le cadre de formations internes ou de réalisation d'études pour des institutions ;
- le recrutement de trois (3) nouveaux chercheurs juniors, d'un comptable et d'un consultant externe en communication pour des appuis ponctuels, pour renforcer l'équipe.

2.8- RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de l'exécution de ce programme d'activités sont récapitulés dans le tableau ci-après.

Résultats attendus du programme d'activités 2022

Tableau 2: Résultats attendus du programme d'activités 2022

N	Activités	Résultats attendus
1	Etudes et recherches	- 05 travaux de recherches (recherches personnelles des chercheurs) en 2022
2	Publication	- Publication de 20 LPE pour des institutions spécifiques
3	Formation des Cadres du secteur public, du Secteur privé, de la société civile et Formation du Personnel et des Chercheurs de la CAPEC.	- 02 pour les Cadres - 02 pour les Chercheurs - 01 pour le Personnel d'appui
4	Séminaire de dissémination, Forum, Interface, Gouvernance	- Organisation de deux (2) Séminaires de dissémination des résultats des études et recherches ; - Organisation de deux conférences internationales à Yaoundé et à Ouagadougou dans le cadre du projet financé par le CRDI sur la Covid-19. - Organisation du séminaire de clôture du projet de recherche CRDI « Analyse de l'effet de l'employabilité des jeunes sur la violence urbaine en période post-conflit » ; - Organisation de deux (2) réunions ordinaires et une réunion extraordinaire du Comité de Pilotage.
5	Etudes et recherches à titres onéreux, Mobilisation des ressources	- Participation aux appels d'offres pour des études et recherches à titre onéreux, 12 études en 2022 ; - Présentation des requêtes. - Réalisation de 8 études acquises et de 8 études additionnelles, soit un total de 16 études en 2022.
6	Appuis techniques	- Conventions
7	Autres activités	- Faire auditer la gestion des années 2019, 2020, 2021 ; - Recruter 03 nouveaux chercheurs juniors ; - Recruter un comptable et un expert externe en communication.

Source : CAPEC, 2021

3- INDICATEURS DE PERFORMANCE ET RISQUES

3.1- INDICATEURS DE PERFORMANCE

Dans la lignée des années précédentes, l'évaluation des performances de l'année 2022, se fera dans le cadre du **Plan de Suivi et Evaluation établi avec l'aide du Responsable du Suivi et Evaluation**. L'évaluation des chercheurs et du personnel d'appui, se fera grâce à la fiche élaborée à cet effet.

3.2- RISQUES

Les activités de l'année 2022 devront être financées dans la majeure les fonds propres mobilisés à travers des activités à titre onéreux. Le risque majeur sur l'atteinte des résultats attendus demeure la mobilisation effective des ressources. La signature de la Convention avec le MEF et l'aboutissement de l'appui budgétaire sollicité par le Monsieur le Président de l'Université FHB pour la CAPEC, pourront amoindrir ce risque.

CONCLUSION

L'année 2022 sera marquée par la mise en œuvre effective du nouveau Plan National de Développement (PND 2021-2025) adopté en 2021. De nombreux défis restent à relever pour accélérer la transformation structurelle de l'économie. La CAPEC prévoit conduire cinq (05) travaux d'études et recherches dans le cadre du programme interne de recherche de la CAPEC. Les thèmes de ces cinq études ont un lien avec les thématiques abordées dans le PND 2021-2025 et la vision Côte d'Ivoire 2030.

En outre, la CAPEC prévoit réaliser seize (16) études dont huit (8) pour lesquels les contrats sont acquis. La CAPEC a soumissionné à quatre (04) appels d'offres en attente des résultats et compte soumissionner à douze (12) nouveaux appels qui seront lancés en 2022.

Au regard de la quantité des activités, le recrutement de trois (03) nouveaux chercheurs juniors s'avère indispensable.

Les différentes études et recherches en plus des séminaires de dissémination, des conférences, des autres activités de communication et des formations, devront contribuer non seulement à renforcer les capacités des décideurs mais aussi à orienter les politiques économiques.

Le budget temps des chercheurs, le chronogramme de réalisation des activités et le budget sont présentés en annexes.

ANNEXES

ANNEXE 1 : BUDGET TEMPS DES CHERCHEURS

Les budgets temps des chercheurs dans la mise en œuvre du programme d'activités 2022 de la CAPEC et représentent leur programme de travail individuel. L'unité de mesure est la semaine. Les activités inscrites dans les budgets-temps s'échelonnent sur une année subdivisée en quatre (4) trimestres.

ACTIVITES	Janv-Mars	Avril-Juin	Juillet-Sept	Oct-Decembre	TOTAL	
					Semaines	En %
Recherches	2,50	2,50	1,00	1,00	7,00	16,67
Thématiques	2,00	2,00	0,50	0,50	5,00	12,50
Suivi et évaluation	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	4,17
Publications	1,00	1,00	0,75	0,75	3,50	9,72
LPE	1,00	1,00	0,75	0,75	3,50	9,72
Formation	1,00	1,00	0,50	0,50	3,00	8,33
Internes CAPEC	1,00	1,00	0,50	0,50	3,00	8,33
Cadres administration	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Séminaires et Conférences	0,25	0,25	0,25	0,25	1,00	2,78
Internes CAPEC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Externes publiques	0,25	0,25	0,25	0,25	1,00	2,78
Administration CAPEC	2,00	2,00	3,00	2,00	9,00	25,00
Réunion CAPEC	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	5,55
Permanence	1,50	1,50	2,50	1,50	7,00	19,44
Sous Total Activités CAPEC	6,75	6,75	5,50	3,50	22,50	62,50
<i>En % du Total Global</i>	<i>62,79</i>	<i>62,79</i>	<i>64,70</i>	<i>58,33</i>	<i>62,50</i>	
Enseignements	4,00	3,00	3,00	1,50	11,50	31,94
Congés	0,00	1,00	0,00	1,00	2,00	5,55
Sous Total hors CAPEC	4,00	4,00	3,00	2,50	13,50	37,50
<i>En % du Total Global</i>	<i>37,21</i>	<i>37,21</i>	<i>35,30</i>	<i>41,67</i>	<i>37,50</i>	
TOTAL GLOBAL	10,75	10,75	8,50	6,00	36,00	100,00